

# LE TEMPS

---

Diaspora Mercredi 1 février 2012

## «La peur est très présente chez les Erythréens de Suisse»

Par Valérie de Graffenried Berne

**L'anthropologue David Bozzini, spécialiste de l'Erythrée, décrypte les pressions du régime d'Asmara sur les déserteurs exilés en Suisse. Les réfugiés se voient notamment ponctionner 2% de leur revenu**

Les Erythréens vivant en Suisse sont malgré eux sur le devant de la scène. Alors que le parlement s'empare bientôt de l'idée de supprimer la désertion comme motif d'asile donnant automatiquement droit au statut de réfugié, 10vor10 a rappelé lundi qu'ils sont souvent contraints de verser 2% de leur revenu à leur régime.

L'anthropologue David Bozzini, spécialiste de la région, réagit. Après une thèse sur les conscrits, il est en train de réaliser un projet postdoctoral sur ce thème, financé par le Fonds national suisse. Son titre: La griffe de l'Etat érythréen: surveillance et mobilisation des migrants érythréens en Suisse et aux Pays-Bas.

Le Temps: Quels types de pressions les Erythréens subissent-ils en Suisse?

David Bozzini: Le régime en Erythrée est basé sur la terreur et favorise la délation entre concitoyens. Une certaine paranoïa s'installe dans leur pays comme ici. Certains ont par exemple été forcés de participer en 2010 à une manifestation sur la place des Nations à Genève contre les sanctions onusiennes prononcées contre l'Erythrée. Et depuis 2005 l'Etat, dirigé par Issayas Afeworki, a commencé à amender et à emprisonner les familles des déserteurs. Les Erythréens basés ici, pour la plupart des déserteurs, font tout pour éviter que leur famille restée au pays soit persécutée. Et puis, il y a cette taxation de 2% directement collectée par l'ambassade, à laquelle s'ajoutent encore d'autres formes de rackets et de chantages organisés.

– Cette taxe est-elle prélevée systématiquement dans toutes les familles?

– Non. C'est surtout le cas lorsqu'un Erythréen doit approcher les autorités pour obtenir un service de l'ambassade, comme renouveler une pièce d'identité ou organiser le rapatriement du corps d'un parent. Mais des collecteurs privés frappent aussi à certaines portes, de façon arbitraire. Des Erythréens, bien qu'opposants au régime, décident de la payer sur une base volontaire, juste pour être tranquilles et ne pas être considérés comme des traîtres.

– A quoi sert-elle? Les Nations unies insinuent que cet argent récolté auprès des exilés permet de financer Al-Shabab, milice islamiste de Somalie liée à Al-Qaida...

– Cet argent sert à mon avis davantage à renflouer le régime, au bord du gouffre, qui fonctionne presque sans dettes extérieures, qu'à financer Al-Shabab contre l'Ethiopie. En Erythrée, où j'ai vécu deux ans en 2005 et 2006, entre 300 000 et 400 000 hommes et femmes de 18 à 50 ans sont astreints indéfiniment au service civil et militaire («service national»), après avoir suivi un entraînement d'une année dans un camp militaire. Le maintien d'une telle armée et l'absence de toute démobilisation ont un coût.

– Cette taxe «révolutionnaire» existe officiellement depuis 1993, date de l'indépendance de l'Erythrée. Pourquoi les pays européens n'en prennent-ils conscience que maintenant?

– C'est probablement un des effets des sanctions onusiennes (elles ont été renforcées en décembre 2011, ndlr). Des pays comme l'Angleterre et la Suède ont décidé d'abolir cette taxe, et, dans l'émission 10vor10, la police fédérale dit s'y intéresser. L'omerta au sein de la diaspora commence aussi un peu à se dissiper. Cette collecte d'argent s'est institutionnalisée en 1993, mais elle existait avant, sous d'autres formes.

– D'autres formes de collectes pour financer le régime existent aussi...

– Oui. Des concerts sont par exemple organisés pour soutenir le PFDJ (People's Front for Democracy and Justice) ou, plus largement, le régime. Il arrive aussi que l'ambassade invoque, lors de réunions, une «situation spéciale», une «conspiration grandissante» des Nations unies, de la CIA et de l'Ethiopie contre l'Erythrée, pour espérer davantage que les 2% de taxe obligatoire. Il y a eu ce type de réunions à Genève, à Neuchâtel, à Zurich et certainement ailleurs.

– Existe-t-il en Suisse un noyau dur de fidèles inconditionnels au régime?

– Oui. Il y a notamment des anciens qui se sont battus pendant des années, qui ont vu le régime basculer, et qui refusent de reconnaître qu'ils ont lutté pour mettre en place un régime despotique. Mais il y a aussi des jeunes, affiliés au PFDJ, qui défendent l'autarcie érythréenne. Des tensions existent au sein de la communauté, qui se polarise de plus en plus. Récemment, la venue d'un chanteur populaire érythréen a provoqué une bagarre près de Zurich, lors d'un concert. Des tensions d'ordre politique sont en cause, mais il s'agit d'actes tout d'abord d'ordre individuel.

– Comment qualifiez-vous le régime?

– Il est despotique, fondé sur la peur et l'arbitraire, mais pas totalitaire au sens classique du terme, car il y règne une grande désorganisation. Le régime veut faire croire qu'il contrôle tout, alors qu'il n'en a pas les moyens. Il fait régner la terreur en s'immisçant partout et en propageant des rumeurs, pour paraître plus puissant qu'il ne l'est. On entend par exemple, au sein de la diaspora érythréenne en Suisse, que le régime maintiendrait un système de surveillance très perfectionné, pour tout contrôler, alors qu'il n'est pas en mesure de le faire. Ce genre de rumeurs distillées propage la peur et l'image d'un Etat totalitaire.

– Les Erythréens en Suisse vivent-ils dans une peur permanente?

– La peur est très présente. La situation en Erythrée leur a appris à être méfiants, discrets. Ici, certains jouent parfois sur deux registres pour ne se fâcher avec personne et ne pas prendre de risque.

– Depuis 2007, les Erythréens représentent sans discontinuer la nationalité la plus représentée parmi les demandeurs d'asile. Ils étaient 3356 en 2011. Or la Suisse veut serrer la vis en faisant en sorte que les déserteurs ne reçoivent plus systématiquement le statut de réfugié, mais l'admission provisoire. Que risque un déserteur en Erythrée?

– En vertu du droit international, un déserteur ne peut tout simplement pas être refoulé en Erythrée dans le contexte politique actuel. Toutefois, certains pays ont déporté des Erythréens, comme le Soudan, l'Egypte, Malte et la Libye. Un déserteur est considéré comme un traître et perd tout droit et statut juridique dans son pays d'origine. Les déportés ont été incarcérés sans procès et conduits aux travaux forcés.

